

Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Date de la demande :

Demandeur :

Nom :
Prénom :
Adresse actuelle :
Code postal :
Commune :
Tel :
Email :

Lieu d'implantation de la construction :

Lieu-dit :
Commune :
Nom du lotissement :
Code postal :
Section cadastrale :
N° de parcelle :

Installateur :

Nom, Prénom ou raison sociale :
Adresse :
Tél : Email :

Caractéristiques de la construction :

➤ **Cette installation concerne :**

Une construction neuve Une réhabilitation

=> Avec permis de construire n° Déposé en mairie le / .../...

=> Avec déclaration préalable de travaux n° Déposée en mairie le / .../..

=> Sans permis de construire ni déclaration préalable

➤ **Caractéristiques de l'habitation**

Maison individuelle Groupe de logements Autre :
 Résidence principale Résidence secondaire Location à l'année Location saisonnière
 Un Bâtiment Basse Consommation (BBC)

Nombre de logements :

Pour chaque logement, nombre de : Chambres :, bureaux :, Mezzanines :,
WC : Salles de bain : Cuisines :

Nombre d'usagers : Surface de l'habitation :

Alimentation prévue en eau potable : Adduction publique Ressource privée

➤ **Caractéristiques du terrain :**

Superficie du terrain :m²

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :

faible <5 % moyenne entre 5 et 10 % forte >10 %

Présence de réseaux enterrés existants sur la parcelle (adduction d'eau, agricole, électricité, téléphonie.) :

.....

➤ **Présence d'un captage d'eau (puits, forage, source, lac ...) à proximité de la parcelle :**

oui non

Si oui, distance entre captage et le futur dispositif d'assainissement :

Terrain situé dans un périmètre de protection d'un captage ? oui non

➤ **Terrain en zone inondable ?** oui non
Si oui, existe-t-il un Plan de Prévention contre les Risques d'Inondation ? oui non

➤ **Destination des eaux pluviales :**
 Réseau de surface (fossé, caniveaux...) Infiltration sur la parcelle
 Rétention (cuve, mare...) Autre préciser :

Définition de la filière :

Prétraitement :

➤ Le dispositif de pré-traitement des eaux usées :

- Fosse toutes eaux (+ bac à graisse)
 Fosse septique + bac à graisse
 Autre :

➤ Descriptif :

Volume de la fosse : m³, avec préfiltre : intégré séparé, si séparé, volume
.....L
Matériau de la fosse : Béton, Polyéthylène (plastique)
Ventilation primaire prévue (décompression) ? oui non
Ventilation secondaire prévue (extraction) ? oui non
Extracteur de la fosse : statique éolien
Volume du bac à graisses si prévu :L

Rappel :

✦ **Le projet doit comporter obligatoirement un dispositif de ventilation en sortie de fosse équipé d'un extracteur statique ou éolien.**

✦ **Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit**

Traitement

➤ S'agit-il de :

- Tranchées d'épandage => Nombre de tranchées : Longueur totale d'épandage :m
ou Lit d'épandage dem² (L.....m x lm)
ou Lit filtrant non drainé à flux vertical dem² (L.....m x lm) Surélevé ?
ou Tertre d'infiltration dem² (L.....m x lm)

Ces solutions sont à privilégier lorsque la surface disponible de la parcelle est suffisante et lorsque l'aptitude du sol à l'infiltration est satisfaisante.

- ou lit filtrant drainé à flux vertical dem² (L.....m x lm) Surélevé ?
ou lit filtrant drainé à flux horizontal dem² (L.....m x lm)
ou lit filtrant à massif de zéolithe dem²
ou Autre :

Ces solutions sont à privilégier dans le cas de sols à faible perméabilité et/ou de faible épaisseur.

Autres filières de Traitement *(en cas de faible perméabilité du terrain)*

➤ Descriptif (filière, n° d'agrément, ...)

Rejet des eaux traitées :

➤ Le rejet s'effectue :

- par infiltration – à privilégier => description de l'exutoire :
- par irrigation souterraine => description de l'exutoire :
- Par puits d'infiltration (après accords de la mairie – à fournir)
=> description de l'exutoire :
- Par rejet en milieu hydraulique superficiel
=> description de l'exutoire :

✦ Si le rejet s'effectue sur une parcelle tierce, joindre obligatoirement une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu.

✦ Si le rejet s'effectue par puits d'infiltration, joindre obligatoirement la dérogation communale.

Autres dispositifs

- Chasse automatique => Chasse à auget
 Auget basculant
 Autre :
- Poste de relevage => Avant le prétraitement => volume :l
 Après le prétraitement – avant le traitement=> volume :l
 Après le prétraitement=> volume :l

Engagement du demandeur :

Je soussigném'engage :

- sur l'exactitude des renseignements fournis dans cette demande ;
- à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet ;
- à réaliser l'installation conformément à la réglementation et aux normes en vigueur applicables au domaine de l'assainissement non collectif ;
- à réaliser les travaux d'assainissement conformément à ce dossier et sur l'exactitude des renseignements fournis.
- à prévenir dans un délai d'une semaine le syndicat en vue de la vérification technique avant le remblaiement des ouvrages.
- à assurer le bon fonctionnement de mon installation en respectant les règles d'utilisation et d'entretien.

A..... Le : __ / __ / __
Signature du demandeur

Avis du technicien :

- Avis favorable** : la filière d'assainissement projetée est conforme aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.
- Avis défavorable** : la filière d'assainissement n'est pas adaptée aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.
- Avis favorable sous réserve** :
-
-
-
-
- ALe : __ / __ / __ Signature :

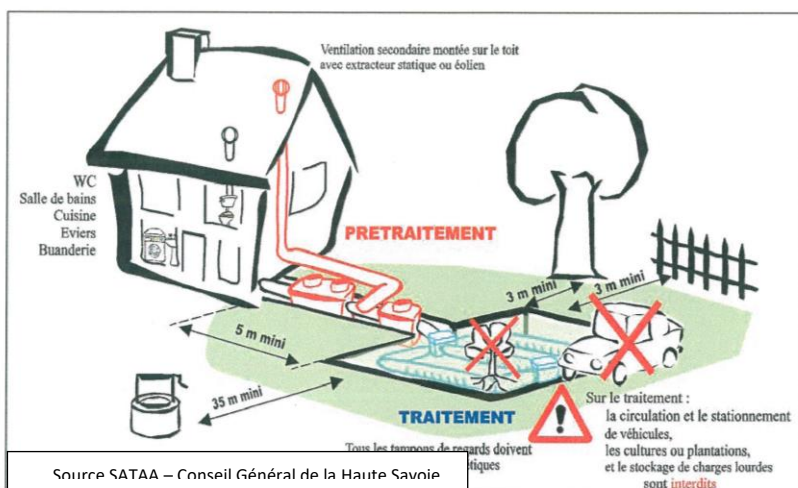
Documents à joindre obligatoirement à la demande :

Le présent dossier est à remettre au technicien accompagné des pièces suivantes :

- Plan de situation (extrait du cadastre avec n° de parcelle, n° de section et l'échelle).
- Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 avec :
 - ↳ La position de l'habitation
 - ↳ La position des différents dispositifs constituant l'installation d'assainissement et les distances par rapport aux habitations voisines, aux limites de propriétés
 - ↳ L'emplacement des puits, sources, ruisseaux...
 - ↳ La pente du terrain
- Une étude de définition de filière d'assainissement (étude détaillant la nature des terrains et le dimensionnement de la filière d'assainissement) – *étude réalisée par*
- Une copie de l'autorisation de déversement dans le cas de rejet superficiel
- Une copie de la dérogation communale si le rejet s'effectue par puits d'infiltration

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être réalisée sans l'acceptation du présent dossier

Exemple d'implantation :



Les impératifs à respecter :

Des distances minimales :

- ↳ 3m des limites de parcelle
- ↳ 5m des arbres (distance minimale conseillée)
- ↳ 35m d'un puits ou captage utilisé pour l'alimentation en eau potable (privé ou public)

Le prétraitement / La ventilation

Une distance repère :

- ↳ Au-delà de 10m entre la fosse et l'habitation,
- ↳ Prévoir un bac à graisse pour prévenir le colmatage des canalisations d'évacuation des eaux ménagères.

- ↳ Un minimum de 3 m³ pour une fosse toutes eaux
- ↳ Un espace de 5m minimum entre les tranchées et l'habitation
- ↳ Un accès maintenu pour assurer les vidanges
- ↳ Une double ventilation : une ventilation primaire par prolongement d'une canalisation d'évacuation jusqu'en toiture, une ventilation secondaire pour extraire les gaz de fermentation de la fosse (connectée sur la fosse ou sur la canalisation de sortie)

- Arrêté du 7 septembre 2009 « Prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 ».
- DTU 64.1 « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif »

Pour information, le coût du contrôle des installations neuves ou réhabilitées (Conception et Réalisation des travaux) est de : 105,50 € TTC
A payer à réception de « l'avis de somme à payer »

Pour toutes informations complémentaires contacter :

Le SPANC: 09 61 69 08 43 ou spanc@latitude-nord-gironde.fr (ouvert le matin du mardi au vendredi)

A défaut : Mr LE CLAINCHE, techniciens EES-AQUALIS au 05 56 13 86 73 ou 06 25 03 33 48

A défaut : M. FOSSES techniciens EES-AQUALIS au 05 56 13 86 27 ou 06 17 92 55 76